

6-14 JANVIER 1934 SEMAINE RÉCLAME DES Commerçants du Centre.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

Table with subscription rates for various regions: Nord et Flandres, autres départements, Belgique, Union Postale, Tarif B.

REDACTION: ROUBAIX, 52 à 71, Grande-Rue, Tél. 227.59, 227.58, 227.54. LILLE, 26, rue Courtois, Tél. 57. LILLE, 2, rue Faidherbe, Tél. 222.53. PARIS, 12, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 08.48. MOULBAUX, 105, rue de la Station, Tél. 2.44.

CHÈQUES POSTAUX 20 cent. à tous nos vendeurs et dépositaires.

Le Journal de Roubaix-Tourcoing Hebdomadaire Illustré Dix pages d'actualités de toutes sortes et deux feuilletons intéressants.

BILLET PARISIEN

M. Dalimier démissionnera-t-il?

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL) PARIS, 6 JANVIER (Midi).

M. Chautemps veut que l'abcès politique déterminé par le scandale Stavisky soit percé au plus tôt. Aussi n'a-t-il rien négligé pour convaincre M. Dalimier, ministre des Colonies, qui en tant que ministre du Travail du Cabinet Herriot en 1932, favorisa le placement des bons du Crédit municipal de Bayonne, qu'il valait mieux pour lui se démettre de ses fonctions. Jusqu'à présent, le ministre n'a pas cru devoir se rendre aux raisons exposées par son chef. Il a allégué sa bonne foi et à l'issue de la dernière entrevue qu'il eut avec le Président du Conseil et qui, parait-il, fut dramatique par instants, la situation était samedi soir au point même où on l'avait trouvée samedi matin. M. Chautemps ne désespère pourtant pas d'amener le Cabinet à s'amputer du membre compromis. Si M. Dalimier persiste à ne pas vouloir démissionner, ce serait le Cabinet tout entier qui irait porter sa démission au Président de la République. Cette décision pourrait être prise au Conseil de Cabinet qui se tiendra lundi prochain, veille de la rentrée des Chambres. On a beaucoup remarqué la visite qu'a faite samedi le Président du Conseil à M. Jeanneney, président du Sénat. Cette visite a été aussi interprétée comme se rapportant à la démission éventuelle du Cabinet. Les consultations d'usage une fois faites — et le premier personnage consulté sera précisément M. Jeanneney. — M. Albert Lebrun ne manquera pas, si cette démission devait se produire, de prier M. Chautemps de se succéder à lui-même. Celui-ci reprendrait tous ses collaborateurs, à l'exception de M. Dalimier. Tel est l'ordre dans lequel on pouvait envisager samedi soir que les événements se dérouleraient. Il est certain, par ailleurs, que si M. Dalimier faisait encore partie du ministère lorsque celui-ci reparait devant la Chambre, le Gouvernement ne pourrait pas se défendre avec toute la liberté désirable contre les critiques qui seront dirigées contre lui à propos de l'affaire Stavisky. Tout ou tard, il succombera dans l'impopularité. Les attaques dont il pourrait être l'objet seraient d'autant plus dangereuses qu'elles ne viendraient pas toutes de la droite et de la gauche. Ne dit-on pas dans les milieux politiques qu'au sein même du Cabinet certains ne verraient pas d'un mauvais œil une crise ministérielle. Au fait, qu'est donc allé faire à Bayonne M. Daladier?

LETTRE DE BRUXELLES

La faiblesse des pouvoirs publics

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.) BRUXELLES, 6 JANVIER 1934.

Au moment où, péniblement et grâce à l'énergie et au sage décision du Roi, la Belgique échappait à une crise ministérielle dont les conséquences eussent été désastreuses, parce qu'il nous manque des hommes de premier plan, un nouveau scandale éclatant. Cette fois, c'est l'administration de la Justice — service des grâces — représentée par deux directeurs au ministère et un secrétaire-adjoint du Parquet général de Bruxelles, qui est éblouée. La gabegie semble se généraliser, et l'opinion publique prévoit que l'enquête, si elle n'est pas étouffée, prendra de grandes proportions. Que de ruines morales et matérielles aura causées le désir de gagner de l'argent, coûte que coûte, au mépris des devoirs les plus sacrés! Pourtant, les fonctionnaires incriminés gagnent fort bien la vie. Ils touchaient de 60 à 75.000 francs l'an, pour un travail qui ne les tuait guère, six à sept heures par jour, avec vacances, congés et sorties réglementaires au non. Les commissaires de police de Bruxelles poursuivis, avaient des traitements allant de 50.000 à 65.000 francs, avec en plus le logement le chauffage, la lumière, des indemnités pour uniformes, familles, des heures supplémentaires, etc., le tout couronné par des pensions. Ce qui frappe l'opinion, c'est que les concessionnaires aient pu se livrer à leurs exactions pendant plusieurs années, avant d'être arrêtés. Pourtant, les commissions de contrôle, de surveillance et d'inspection existent. Le Parlement, les Conseils provinciaux et communaux constituent des organismes de surveillance, jouissant de la plus large des libertés. Ici encore, les larves du régime sont évidentes. Chambres et Conseils font de la politique, votent par leurs attributions, font de la surenchère électorale et des nominations de parti, pour maintenir au pouvoir la suprématie. Comment auraient-ils le temps d'exercer la principale besogne qui leur incombe: le contrôle des finances publiques et de la bonne administration? Le résultat, c'est que les cadres administratifs sont archibondés, que le travail général est tellement ankylosé, étouffé par la papaverose, que plus personne n'y voit goutte et qu'on ne parvient qu'après de longs et de longs mois d'impunité, à découvrir que des commissaires de police, des directeurs de ministères, des secrétaires de Parquet, des officiers et chefs civils de l'aviation militaire, etc., sont des brebis galeuses. Naturellement, la masse des cadres administratifs est encore saine et le bourgeois de Bruxelles, M. Max, a raison de protester contre les commentaires qui tendent à discréditer la police dans son ensemble. Mais, dans ce domaine, les bourgeois, chefs de la police, n'ont-ils pas leur part de responsabilité? A Bruxelles, pas plus qu'à Scherbeek et ailleurs, ils n'ont rien remarqué. C'est une preuve évidente de la faiblesse des pouvoirs publics. Les fonctionnaires intègres et loyaux en sont autant victimes que le public et c'est pour y remédier que le Roi recommandait encore cette semaine au Gouvernement une réforme générale de l'administration.

La scandaleuse affaire Stavisky

M. Chautemps fait ouvrir une enquête pour rechercher les fautes ou les négligences qui ont retardé ou entravé l'action de la justice

LE DEMI-MILLIARD D'ESCROQUERIES SERA LARGEMENT DÉPASSÉ

Tissier sera confronté aujourd'hui avec le maire de Bayonne



M. STAVISKY, L'EX-ACTRICE ARLETTE SIMON, ET SES DEUX ENFANTS photographiés il y a quinze jours. (Ph. G.L. Manuel frères.)

Il semble bien que l'on ne soit pas encore au bout de ces hasards historiques qui sont révélés depuis quelques jours. Sans doute il y a toujours eu des escrocs et des dupes. Mais les escrocs savaient que leur place était en prison et les dupes ne pouvaient s'en prendre qu'à elles-mêmes. Ce qui est nouveau, c'est que les voleurs évoluent avec adresse dans la société, pourvus de toutes les protections, et que les vols sont trompés avec toutes les garanties officielles. Le chef de la bande Stavisky a pu, pendant des années, se promener et

Une perquisition au journal radical-socialiste « La Volonté » que finançait l'escroc. Le Parquet de la Seine a perquisitionné chez M. Dubarry, directeur du journal radical-socialiste « La Volonté ». M. Ordonneau, juge d'instruction, a opéré au premier étage de l'immeuble abritant ce journal, où se trouvent la comptabilité et une pièce réservée à la Société Sapiens, société de publicité en liquidation. Le magistrat a saisi différentes pièces relatives à la constitution et à l'existence de cette société. Pendant ce temps M. Lapeyre, doyen des juges d'instruction, opérant au troisième étage dans le bureau directeur. Il y a découvert un document qui a motivé un interrogatoire de M. Albert Dubarry, interrogatoire qui a duré près de 2 heures. Dimanche matin, M. Ordonneau procédera à de nouvelles perquisitions et M. Lapeyre entendra de nouveau dans son cabinet M. Albert Dubarry.

Les accusations de Tissier contre le maire radical-socialiste de Bayonne

On connaît les aveux de Tissier, qui déclara, au cours d'un premier interrogatoire: — Tout ce que j'ai fait, je l'ai accompli sur les ordres de M. Garat, président du Conseil d'Administration. Plus tard, à l'interrogation et au cours des perquisitions, le directeur du Crédit municipal aurait fourni de nouvelles précisions qui renforçaient les accusations premières. M. Garat, a-t-il dit, avait un content de tout; et j'ai consenti à ce qui m'était demandé de faire, c'est parce que le député-maire m'a présenté des opérations occultes comme étant des opérations parfaitement honnêtes. Vous ne les feriez pas figurer, m'a-t-il ordonné, sur la comptabilité réelle, pour ne pas attirer l'attention et provoquer la jalousie des autres caisses de Crédit municipal, car ces caisses sont gérées en une confiance présidée par le président de la caisse de Crédit municipal de Paris, et seuls le Crédit de Bayonne et celui d'Orléans n'appartiennent pas à cette conférence. Tout me faisait croire qu'étant donné la haute personnalité du président du Conseil d'Administration et les fonctions publiques qu'il remplissait depuis de longues années, les explications qu'il me donnait étaient conformes à la réalité. D'ailleurs, pourquoi aurais-je douté puisque les premiers bons furent payés à échéance? Quand les difficultés surgirent et que l'attention du public fut attirée par des campagnes de Presse sur la grande quantité mise en circulation, il était trop tard. Les bons ne furent plus payés; certains des compagnies d'assurances à l'étranger et firent des poursuites. Pris dans l'engrenage, je dus faire face et livrer bataille. Mon rôle pourtant s'était borné à envoyer les bons à Paris, à la compagnie le « Confiance » qui les escomptait, et je n'avais jamais perçu même l'argent des faux bons. C'est Alexandre qui touchait, mais aussi Alexandre qui payait au fur et à mesure que les bons venaient à échéance. Ici, à Bayonne, je n'ai eu que l'honneur du festin. (Lire la suite page 2.)

LES MINEURS ENSEVELIS DE BOHÈME



On sait que dans une mine de bassin d'Ossek, en Tchécoslovaquie, s'est produite une terrible explosion de grisou, qui ensevelit cent trente-huit mineurs. VOICI UNE PARTIE DE LA MINE APRÈS L'EXPLOSION. (Mondial Ph. Pr.)

Le tragique accident de la vallée d'Orbey

Malgré tous les efforts, on n'est pas encore arrivé à pouvoir retirer les neuf cadavres se trouvant dans l'usine noyée presque entièrement par les eaux du lac Noir. Un scaphandrier a plongé à quatre reprises dans le courant de la journée, mais sans résultat. On s'emploie à faire baisser le niveau d'eau du lac de quelques mètres et c'est seulement quand ce



L'USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE D'ORBEY AVANT LA CATASTROPHE. (Photo N.Y.T.)

résultat sera atteint, qu'il sera possible de pouvoir pénétrer dans l'usine. L'eau du lac s'écoule normalement et il n'existe aucun danger d'inondation pour la vallée.

LE RÊTE DE TROIS RESCAPÉS

Le mécanicien Georges Habberie, se trouvait avec les neuf victimes et deux autres rescapés dans la chambre des machines de l'usine. Il a déclaré: — Soudain, tout s'éteignit. Une explosion formidable retentit et une masse d'eau, ayant crevé la toiture, s'abattit dans la salle; au-dessus de celle où nous nous trouvions, et enfin jusqu'à nous. Il y eut, un instant d'effolement dans la nuit.

Un assasin explique son crime... par lettre

Cannes, 6 janvier. — Le commissaire Guibal et l'inspecteur Guisset sont revenus à Cannes pour tâcher d'éclaircir le mystère de l'assassinat de Mrs Hunt. Ils ont longuement interrogé les propriétaires et le personnel de l'hôtel où se déroula le drame. En effet, le 30 novembre, le procureur de la République de Grasse recevait une lettre anonyme de Bordeaux dans laquelle l'assassin expliquait son meurtre.

UNE HYPOTHÈSE SUR LES CAUSES DE L'ACCIDENT

Les raisons de l'accident sont encore indéterminées. Pourtant, un ouvrier a expliqué l'hypothèse qu'il a envisagée en se basant sur quelques faits précis. Les câbles d'alimentation électrique portés entre deux pylônes distants de 2000 mètres — distance fort grande, semble-t-il — ont dû se toucher, balancés par le vent, d'où un court-circuit qui a fait stopper les pompes de refoulement. Ces pompes étaient précisément en un point

Un des inventeurs de la télévision vient de mourir à Ardes

L'un des inventeurs de la télévision, M. Constantin Senlecq, vient de mourir à Ardes, sa ville natale. Il y a cinquante ans, M. Senlecq, après avoir fait son droit, prit une étude de notaire et consacra ses sciences aux moments de loisir. Un jour, un article d'une revue française attira son attention: il y était écrit qu'on venait de trouver le moyen de donner l'apparence de la vie à un œil artificiel. Il s'orienta dès lors vers les problèmes de la vision et devint inventeur. En 1877, M. Senlecq, au moyen d'un appareil rudimentaire, dont les récentes découvertes ont confirmé la justesse du principe, transmit sa photographie à son cousin, qui se trouvait à Paris. Pendant 30 ans, il chercha la solution du problème qui l'intéressait: transmettre à distance, par l'électricité, la vision, avec le mouvement et l'instantanéité. En 1907, il prit le brevet d'invention qui résume ses recherches. La découverte de M. Senlecq fit sensation à l'étranger, et l'Angleterre et l'Amérique proposèrent aussitôt à l'inventeur de leur rendre son brevet, pendant que d'autres, en Allemagne, se hâtèrent de le plagier, de le perfectionner et d'en tirer profit.

Conseils ministériels

Paris, 6 janvier. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se réuniront en Conseil de Cabinet lundi, à 17 heures, sous la présidence de M. Camille Chautemps, et en Conseil des ministres mardi prochain à 10 heures, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun, président de la République.

LA « CROIX-DU-SUD » EST REVENUE A NATAL

Natal, 6 janvier. — La « Croix-du-Sud » est revenue à Natal après un faux départ et se rendra, à Rio de Janeiro,



(Mondial Ph. Pr.) M. BONNAIRE député radical-socialiste de Paris qui fut l'avocat-conseil de Stavisky.

opérer librement. Célébre dans les casinos et les palaces, il était un puissant personnage. Il avait ses entrées partout. Il ne recueillait pas seulement de l'argent. Il en distribuait largement. C'était un seigneur d'aventures. Quand il avait une difficulté, il avait à sa disposition pour le conseiller ou pour plaider pour lui des parlementaires influents.

Il usait comme il voulait et selon ses commodités de la législation étatique. L'affaire de Bayonne laisse apercevoir une vaste combinaison où les bons, les caisses, les garanties des communes, les garanties de l'Etat font un singulier mélange.

Ce formidable scandale est une démonstration éclatante du sort qui attend les citoyens quand l'Etat sera le seul assureur, le seul banquier, le seul placeur de titres, le seul dispensateur du crédit. Admirable spectacle! Les tripoteurs agissant sous le contrôle de l'Etat, avec l'estampille de l'Etat.

Quello puissance secrète s'étendait sur tant de louches opérations? Plusieurs scandales précédents nous avaient permis d'entrevoir les bas-fonds de tout un monde de spéculateurs politiques, d'entrepreneurs d'aventures tournant autour du pouvoir.

Avec l'affaire de Bayonne nous y touchons. Pour l'honneur de la France, qui veut mieux que cela, qui est révoltée de ces meurtres, qui est indignée de ces impunités, de ces dénis de justice, de ces turpitudes, il faut que tout ce scandale soit éclairci, et que toute la tourbe soit balayée.

Une enquête administrative va être ouverte

Paris, 6 janvier. — La présidence du Conseil communique le note suivante: — Après avoir longuement conféré avec M. Thomé, directeur de la Sûreté générale, et M. Bresson, directeur du cabinet de M. Chautemps, préfet de po-



(Photo N.Y.T.) UNE VILLA DE CELLE-SAINT-CLOUD, QUI APPARTIENT A STAVISKY.

UN FILM A LA GARE SAINT-LAZARE



Les voyageurs, qui se trouvaient vendredi matin à la gare Saint-Lazare, ne furent pas peu surpris de voir arriver à quai une vieille locomotive et des wagons datant pour le moins de 1860. En quel dépôt avaient-ils été oubliés et d'où sortaient-ils? On se hâta de leur assigner un film: « Le Voyage de M. Perrichon », dans un train d'essai il était à l'époque. (Photo N.Y.T.)